

Médaille d'honneur 2011 L'Ordre rend hommage à huit notaires émérites

C'est dans le cadre des derniers Cours de perfectionnement que l'Ordre a rendu hommage aux huit lauréats 2011 de la Médaille d'honneur de la Chambre des notaires du Québec. Cette récompense annuelle vise à souligner une contribution ou une réalisation exceptionnelle d'un notaire et dont l'honneur a rejailli sur l'ensemble de la profession.

Les domaines de contribution ou de reconnaissance que vise à souligner l'attribution de cette récompense sont variés : une contribution exceptionnelle aux affaires de la profession et de l'Ordre, une contribution dans les affaires nationales et internationales, dans l'enseignement et les publications, dans le domaine social, communautaire ou politique, une contribution visant à assurer la relève de la profession ou encore une implication exceptionnelle dans le milieu des affaires ou de la gestion.

Outre le président de l'Ordre qui y siège d'office, le jury de sélection 2011 était composé de **Guy Bélisle**, notaire en pratique privée à St-Eustache, de **Pierre Pepin**, notaire en pratique privée à Sorel et de **Sylvie Bourdon**, vice-présidente des Affaires juridiques chez Bombardier Transport.

Le jury s'est donc réuni le 29 septembre dernier pour choisir les lauréats 2011 de la Médaille d'honneur de la Chambre des notaires du Québec. L'hommage a été rendu à ces huit notaires le 28 octobre dernier devant les quelque 1 350 notaires présents aux Cours de perfectionnement.

JACQUES BEAULNE



Le notaire Jacques Beaulne a consacré toute sa carrière de professeur, de conférencier et de formateur à des matières proprement notariales, notamment le droit des successions et des fiducies.

Il est l'auteur de nombreux volumes et d'au moins 60 publications. Il a prononcé plusieurs conférences sur la scène tant nationale qu'internationale, a été directeur du programme de DDN à Ottawa, directeur de la *Revue générale de droit*, membre de la Chaire du notariat et conférencier-formateur dans le cadre des Cours de perfectionnement. Il a

également rédigé de nombreux mémoires et rapports à la demande de l'Ordre en plus d'avoir siégé à de nombreux comités liés à la profession, à la formation et au perfectionnement professionnel des notaires.

Reconnaissance

L'exceptionnelle contribution de Jacques Beaulne a été soulignée par l'attribution de nombreux prix, notamment la Médaille du Barreau de Paris, la Plume d'or de l'Université d'Ottawa, le premier prix de la Fondation du Barreau du Québec et une reconnaissance exceptionnelle du ministère de la Justice pour son rôle dans la réforme du *Code civil du Québec*.

La contribution soutenue et constante de ce notaire envers son ordre professionnel, la recherche, la publication, la formation et la coopération internationale méritaient sans l'ombre d'un doute que le jury de sélection lui décerne la Médaille d'honneur de la Chambre des notaires du Québec, l'année même où il prenait sa retraite.

JACQUES BOUCHARD



Après une longue carrière dans les Forces canadiennes, Jacques Bouchard a prêté serment en 1990. Depuis, il pratique à Grande-Vallée, en Gaspésie, où il a très rapidement choisi de s'impliquer activement et concrètement au sein de sa communauté, tout particulièrement auprès des jeunes.

Bien que ce notaire se soit impliqué personnellement et bénévolement dans de nombreuses activités sociales, sportives et économiques au sein de sa municipalité, le jury de sélection a davantage retenu son engagement exceptionnel dans deux causes qui lui tiennent particulièrement à cœur.

Adepte de judo, Jacques Bouchard a été le maître d'œuvre de l'organisation des jeux d'hiver de l'Est du Québec en 2004; en fait, aucune activité régionale ou compétition touchant ce sport n'a été organisée dans cette région sans qu'il ne soit personnellement impliqué.

Son passé militaire l'a également amené à s'impliquer de façon exceptionnelle dans le Corps des instructeurs des cadets. Dans la région, impossible de dissocier ce notaire et cette cause. Il a notamment reçu un prix d'excellence de cette organisation pour la création d'un système de bourses d'études.

Pour tous les efforts qu'il a déployés dans le but d'améliorer le sort des jeunes et celui de ses concitoyens de la région, Jacques Bouchard a reçu au fil des ans de nombreux témoignages de gratitude. Qu'il s'agisse de la mairesse de Grande-Vallée, du député de la région, du Lieutenant-gouverneur du Québec, de la Gendarmerie Royale du Canada ou du ministère de la Défense nationale, tous ont souligné son travail inlassable, son dévouement et sa contribution exceptionnelle au mieux-être de la communauté.

Reconnaissance

SYLVIE BERTHOLD



Sylvie Berthold aurait pu se voir décerner la Médaille d'honneur de la Chambre des notaires pour sa contribution exceptionnelle à l'enseignement du droit, pour ses publications ou encore pour sa contribution aux affaires de l'Ordre et de la profession. C'est cependant sa contribution exceptionnelle visant à assurer la relève et l'intégration des jeunes notaires qui a séduit le jury de sélection.

Notaire depuis 1979, elle a œuvré pendant une dizaine d'années en pratique privée. Durant ces années, elle a su développer une expertise dans le domaine de l'insolvabilité et de la faillite, ce qui en fera une conférencière recherchée et appréciée.

En 1992, elle choisit d'orienter sa carrière vers l'enseignement. Chargée de cours aux universités de Montréal et de Sherbrooke, elle deviendra formatrice dans le cadre du stage imposé aux futurs notaires, y donnant notamment des ateliers de rédaction juridique.

En 2008, elle prend en mains le programme de droit notarial de l'Université de Montréal. Professeurs, chargés de cours et étudiants, tous témoignent de sa grande écoute, de sa générosité, de son dévouement et, surtout, de son souci constant d'améliorer le développement de la pédagogie destinée aux futurs notaires.

Nul doute que par sa compétence et son professionnalisme, Sylvie Berthold contribue quotidiennement à accompagner les futurs membres de la profession vers une carrière prometteuse. Aussi, pour cette contribution exceptionnelle visant à assurer une relève de qualité, le jury de sélection a retenu sans hésiter cette candidature.

MICHEL Y. GAUDREAU



Michel Y. Gaudreau a retenu l'attention du jury par sa contribution exceptionnelle aux affaires de la profession et de l'Ordre.

Assermenté en 1974, il pratique dans la région de Québec et s'implique pour la première fois au sein de l'Ordre à titre d'inspecteur correspondant de 1993 à 1995. Il jouera également le rôle de syndic correspondant jusqu'en 1999, année où, pour la première fois, il est élu membre du Conseil d'administration de la Chambre des notaires et représentant du district de Québec. Il y siégera pendant plus de 12 ans, tout en s'impliquant activement auprès du Comité d'indemnisation dont il assure la présidence depuis 2008.

Reconnaissance

Depuis 2004, il est aussi membre du Conseil d'administration de la Corporation de services de la Chambre des notaires du Québec.

Travailleur infatigable et passionné, Michel Y. Gaudreau s'est taillé une solide réputation auprès de ses pairs, particulièrement les notaires de la région de Québec. Il a en effet mis tout son cœur et n'a ménagé aucun effort afin de bien les représenter et de défendre leurs intérêts auprès du Conseil d'administration de l'Ordre.

Outre sa pratique et son implication au sein de l'Ordre, ce notaire se sera également impliqué au sein de sa communauté : membre du Conseil d'administration d'un centre d'accueil pour mères en difficultés, membre du Conseil d'administration de la Caisse populaire de St-Yves de Sillery, membre de la Société des enfants handicapés de Québec et membre du Conseil d'administration du Conseil international des métiers du patrimoine.

Michel Y. Gaudreau constitue un autre bel exemple de réussite et d'excellence, et le jury de sélection est heureux de lui décerner la Médaille d'honneur de la Chambre des notaires du Québec.

SERGE ALLARD



Le notaire Serge Allard s'est particulièrement démarqué dans deux domaines : enseignement et publication. La majorité des notaires actuellement en exercice ont eu le plaisir de lire ses écrits ou de suivre l'un de ses cours de formation. Au fil des ans, il est devenu une sommité dans le domaine de la copropriété au Québec.

Notaire depuis 1977, il a débuté sa pratique à Québec. La copropriété est vite devenue son champ de prédilection. Son expertise, ses écrits et ses enseignements dans ce domaine du droit ont fait école.

Parallèlement à sa pratique, il s'est rapidement intéressé à l'enseignement. Il a été chargé de cours à l'Université de Sherbrooke, à l'École du Barreau, à l'Université Laval, à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université de Montréal.

Au cours des 30 dernières années, Serge Allard a notamment été président de l'Association des professeurs de droit, membre du Comité de terminologie « Droit et immobilier » de l'Office de la langue française, président du Conseil d'administration du Fonds d'indemnisation du courtage immobilier, membre de nombreux comités et groupes de travail à la Chambre des notaires, directeur de la formation à l'Ordre, organisateur de colloques... bref, un homme occupé, un juriste recherché, un notaire engagé !

Reconnaissance

Ses nombreux écrits sur le droit de la copropriété, les cours et conférences qu'il a prononcées avec brio à l'attention des notaires, avocats et autres professionnels constituent une contribution exceptionnelle que le jury tenait à reconnaître.

LOUIS LAGASSÉ



Notaire, homme d'affaires, bâtisseur, entrepreneur et philanthrope, Louis Lagassé présente une feuille de route exceptionnelle.

Notaire depuis 1971, il a également étudié en langues allemandes à l'Université de Salzbourg et détient une maîtrise en administration des affaires de l'Université Western, en Ontario. En 1975, il s'associe à son père pour créer une étude à Sherbrooke qui est aujourd'hui l'une des plus importantes au Québec, comptant plus de 13 notaires dans ses rangs.

C'est dans le domaine des affaires qu'il a fait sa marque. Voici rapidement quelques faits saillants de son éblouissante carrière :

- en 1985, il fonde Les Industries C-MAC inc., une entreprise de 600 employés;
- en 1998, il met sur pied le Centre d'entrepreneurship Dobson-Lagassé en collaboration avec l'Université Bishop's;
- en 2000, il prend la barre de la société Médiatrix Télécom inc.;
- en 2005, il fait l'acquisition d'une usine d'assemblage de produits de télécommunication en France et il en acquiert une seconde un an plus tard en Allemagne; ici, plus de 1000 emplois sont concernés.

Au cours des 30 dernières années, il a aussi siégé à des conseils d'administration de nombreuses sociétés dont Hydro-Québec, Les Aliments CELL, Optimum, Les Restaurants Pacini, Le Fonds de croissance du Québec, Foresbec et IP5 Corporation.

Il s'est aussi impliqué dans des causes sociales et culturelles : Corporation des arts d'Orford, Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, Fondation du Musée d'art contemporain de Montréal, Fondation québécoise du cancer, Société Alzheimer et Musée des beaux-arts de Sherbrooke.

Aujourd'hui, on peut affirmer que Louis Lagassé a agi comme un levier important dans l'essor économique, social et culturel de sa région. Fervent défenseur des intérêts des Cantons de l'Est,

Reconnaissance

il a contribué, grâce à sa réussite en affaires et à son engagement socioculturel, au rayonnement de la région, tout en demeurant et en étant fier d'être notaire.

DENIS PARÉ



Au-delà de sa contribution exceptionnelle dans le domaine social, communautaire et des affaires, Denis Paré a toujours affiché avec fierté et orgueil son adhésion à la profession notariale.

Notaire depuis 1977, il pratique dans la région de Sherbrooke. Il est l'un des membres fondateurs du Réseau Inter-Notaires, devenu PME Inter-notaires. Il a enseigné à l'Université de Sherbrooke comme chargé de cours et, pendant six ans, a siégé au Conseil d'administration de l'Ordre. Denis Paré s'est également impliqué auprès de nombreux autres comités et organismes : membre et parfois président de divers comités de travail à la Chambre; implication auprès de l'Association des notaires de son district; membre du Conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke; membre du Conseil de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke; président du Conseil d'administration de l'Agence de santé et de services sociaux de l'Estrie et implication active auprès de la Chambre de commerce de sa région.

Cette activité incessante aurait justifié à elle seule que le jury de sélection lui décerne une Médaille d'honneur. C'est cependant son engagement exceptionnel au sein du Mouvement Desjardins qui a séduit le jury de sélection.

C'est en effet en 1978 que Denis Paré débute sa carrière chez Desjardins en mettant sur pied la Caisse populaire Desjardins de Fleurimont. Au cours des 30 années qui suivront, il deviendra vice-président puis président du Mouvement pour la région, il siègera à la Commission des ressources humaines du Mouvement, au Conseil d'administration de Desjardins Capital de risque, à la Fiducie Desjardins, à la Caisse centrale Desjardins, à la Fédération des caisses Desjardins du Québec pour enfin devenir, en 2009, vice-président du Mouvement Desjardins... en fait, le « numéro 2 » de la plus grande institution financière au Québec !

Reconnaissance

SYLVIE TREMBLAY



Le jury a décerné un prix spécial à Sylvie Tremblay pour une réalisation exceptionnelle, un projet très particulier que cette notaire a su mener à terme. Sa candidature a d'ailleurs reçu le soutien inconditionnel d'un ex-premier ministre du Québec, l'honorable Lucien Bouchard.

Depuis 1998, Sylvie Tremblay est secrétaire générale et directrice exécutive des Affaires juridiques de la Société de transport de Montréal (STM).

Dans le cadre de ses fonctions, elle a consacré les quatre dernières années à relever avec brio un défi de taille qui représente un chapitre marquant dans sa carrière : conclure le plus important contrat d'acquisition de voitures de métro de la STM, contrat évalué à plus de 1,2 milliard de dollars.

La grande complexité juridique de ce dossier demandait compétence et détermination. Sa rigueur et son souci d'assurer la protection et la défense de la STM ont permis de franchir les nombreuses étapes menant à la signature d'une entente qu'il s'agisse de la gestion administrative et technique, des rebondissements judiciaires et des défis à surmonter du côté des relations avec les municipalités, les arrondissements, le ministère des Transports, le ministère des Finances et le ministère des Affaires municipales.

Au dire de M. Bouchard, qui a été associé de très près au dénouement heureux de ce dossier, Sylvie Tremblay s'est retrouvée au cœur de toutes les discussions, débats et décisions qui ont mis en présence près d'une centaine d'interlocuteurs. En tout temps, elle a fait preuve de rigueur, de compétence, de professionnalisme et d'intégrité, tout en affichant clairement sa fierté d'être notaire.

Selon le directeur général de la STM, M. Yves Devin, « son souci de trouver des solutions et sa volonté à réaliser une entente gagnante pour toutes les parties impliquées démontrent à quel point elle est une notaire accomplie ».